

ÉLEVAGE | La chambre d'agriculture des Hautes-Alpes a organisé mardi 15 mars une formation sur les prairies et leur préparation au pâturage.

Acquérir les règles de base pour des pâturages qualitatifs et un troupeau en bonne santé

Dans le Champsaur mardi 15 mars des éleveurs majoritairement de bovins laitiers se sont retrouvés autour d'Angélique Andrieu, conseillère bovins lait à la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes et Mickaël Coquard spécialiste du pâturage chez Rhône Conseil Élevage. Mauvaise météo

oblige les visites de parcelles ont été annulées et remplacées par une session en salle. « Les participants ont pu découvrir toute la théorie sur l'aménagement du parcellaire pâturable : quel type de prairies ?, Quelle flore ?, Comment faire une estimation des rendements ?, Comment mettre en cohérence les besoins selon la production

et le potentiel de repousse des prairies pour qu'elles ne soient ni trop rases, ni trop hautes ?, etc., explique Angélique Andrieu. Nous avons aussi abordé la question des aménagements des parcelles, où placer les points d'eau : pas aux entrées ou aux sorties, ni sur les zones de couchages, comment placer les chemins, etc. »

L'après-midi, les éleveurs ont pu utiliser un logiciel de découpage du parcellaire pâturable pour réaliser une simulation en dessinant leurs paddocks sur leurs propres parcelles. Ils pouvaient y placer les chemins, les points d'eau et bénéficier des conseils des animateurs.

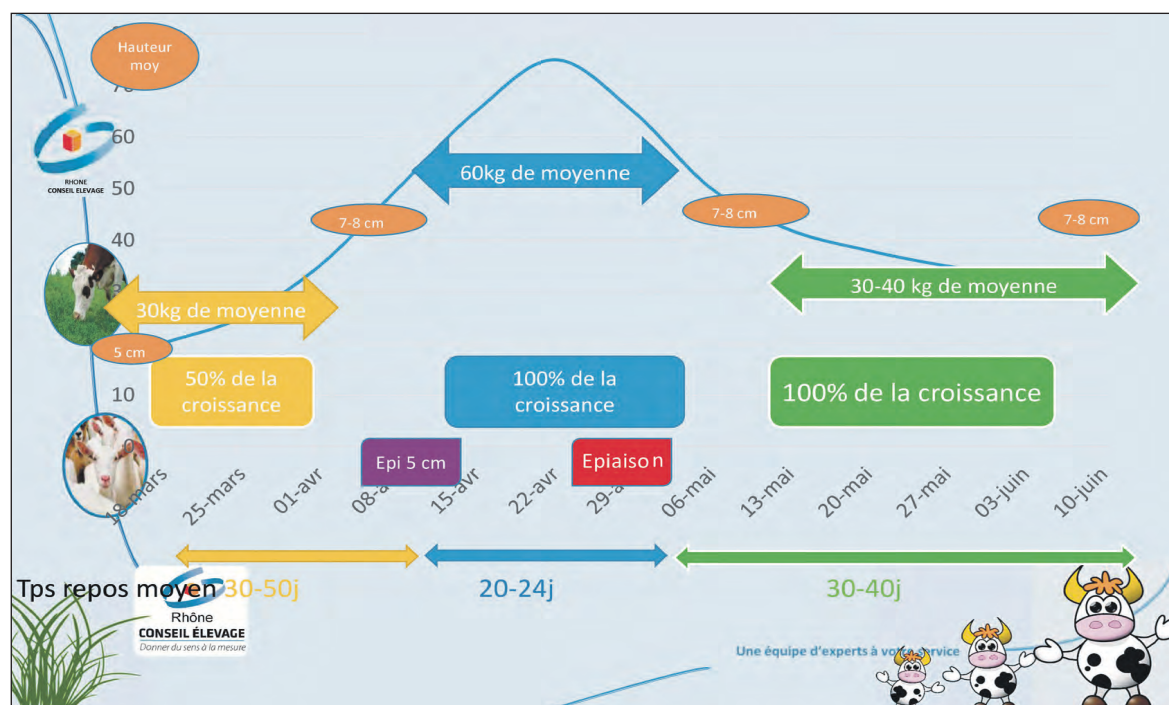
Il a également été question de la fertilisation avec la reprise des bases, une question cruciale compte tenu de la situation en Ukraine qui rend l'avenir incertain. Ce thème sera d'ailleurs l'objet d'une journée spéciale durant l'année. « Il ne faut pas oublier qu'en prairie de pâture il y a une restitution grâce aux bouses et aux légumineuses il faut donc mettre en corrélation les besoins de la parcelle et ce qu'elle reçoit déjà », précise Angélique Andrieu.

permettent de véritables échanges avec les autres éleveurs. C'est très précieux car chacun apporte sa contribution. J'ai pu voir qu'il y avait pas mal de choses que je devais améliorer mais surtout cela m'a motivé à le faire et à plus m'investir dans ce domaine que j'avais un peu délaissé. Petit à petit, je compte faire mon découpage parcellaire pour faire un pâturage tournant mais comme c'est un peu compliqué dans mon cas, avant de me lancer, j'avais besoin de bien comprendre pour établir une stratégie, surtout dans notre territoire qui est quand même particulier. Optimiser mes pâturages va me permettre d'avoir le plus d'animaux possibles tout en respectant les terres et les bêtes. Je suis vraiment content que la chambre d'agriculture propose ce genre de formation à destination des éleveurs laitiers avec une interlocutrice à l'écoute et qui propose des choses pour nous », conclut-il.

La prochaine formation sur cette thématique se déroulera le 28 avril et deux autres journées devraient se tenir au cours des mois de mai et septembre. ■

A.G.

Contact : Angélique Andrieu, chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, Tél. : 06 75 51 70 96 ou angelique.andrieu@hautes-alpes.chambagri.fr



Graphique présentant la courbe de croissance théorique de l'herbe.

Des échanges constructifs

Vincent Plauchut, éleveur de vaches laitières à Gap faisait partie des participants et ne tarit pas d'éloge sur les intervenants et ce type de formations. « J'y avais déjà participé l'an dernier, les intervenants sont très compétents car ce sujet qui est très vaste et primordial dans la conduite d'un troupeau, raconte l'éleveur qui possède 14 vaches jersiaises et brune des Alpes et 40 ha de prairies. Ces journées sont très interactives et